

Le changement linguistique en Acadie : étude lexicale

Louise Péronnet

Numéro 4, 1994

Le français, langue maternelle, en milieu minoritaire (suite et fin), de quelques auteurs, les centres de recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004474ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004474ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Péronnet, L. (1994). Le changement linguistique en Acadie : étude lexicale. *Francophonies d'Amérique*, (4), 45–55. <https://doi.org/10.7202/1004474ar>

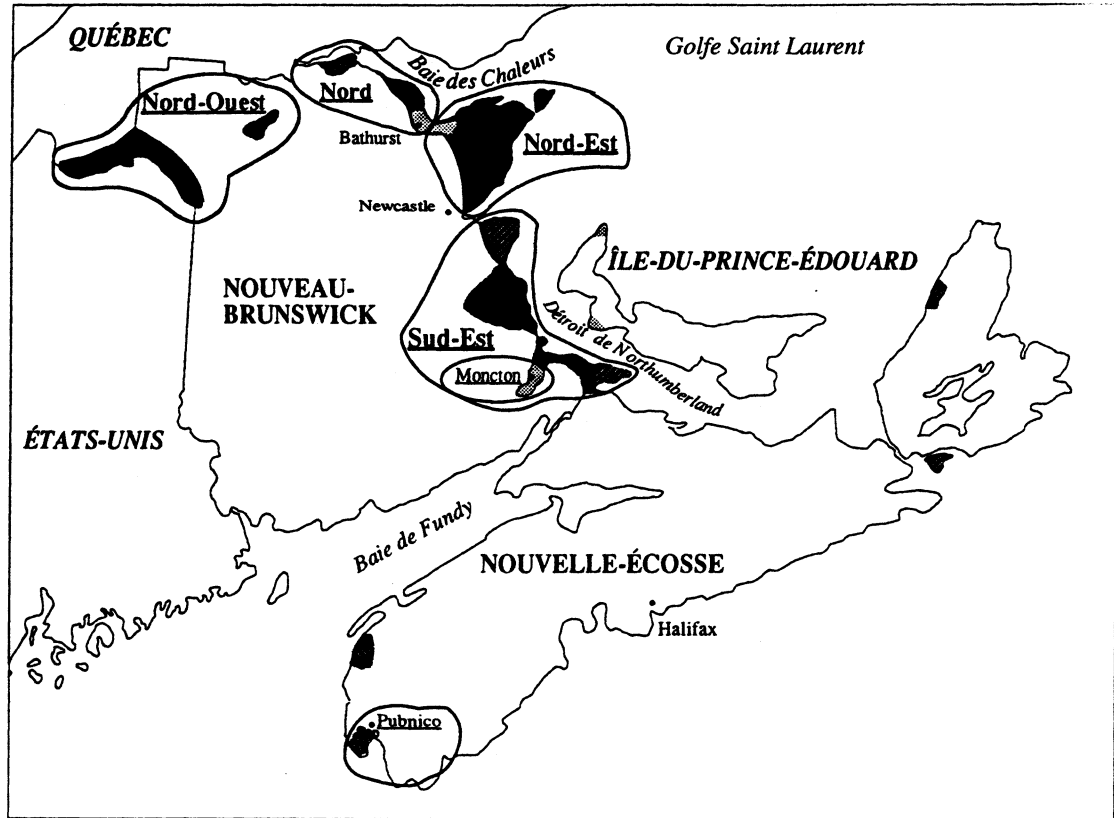
LE CHANGEMENT LINGUISTIQUE EN ACADIE :
ÉTUDE LEXICALE

Louise Péronnet
Université de Moncton

La langue est en pleine évolution en ce moment en Acadie. Le « ça me fait zire » du français acadien traditionnel fait place au « ça me dégoûte » du français standard, ou au « c'est dégueulasse » du français familier, ou encore au « c'est gross » emprunté à l'anglais. Ce phénomène de changement linguistique, qui a commencé il y a déjà plusieurs années (vers 1950), s'inscrit dans un mouvement plus large de nivellement des différences, un mouvement de conformité à des modèles plus standard, plus prestigieux ou tout simplement plus répandus, qui a lieu partout dans le monde. Pourtant, en même temps, et de façon paradoxale, on assiste aussi à un mouvement contraire, vers la diversité, et la reconnaissance des différences, par exemple régionales. Enfin, ces deux mouvements rencontrent une résistance du côté de la tradition, cette force d'inertie mais aussi d'enracinement, avec laquelle il faut compter.

Soumis à ces diverses tendances, où en est le changement linguistique en Acadie? Pour répondre à cette question, une étude comparative a été réalisée. Cette étude a deux objectifs principaux : premièrement, vérifier l'hypothèse d'un changement en cours et mesurer l'importance du phénomène, selon les régions; deuxièmement, préciser la direction du changement. Les facteurs de changement ne seront pas étudiés de façon explicite. Cet aspect, qui est l'un des plus complexes de la question, exige une enquête beaucoup plus poussée que celle qui a été réalisée pour cette étude. Quelques remarques seulement seront faites sur le sujet¹. La carte de la page suivante présente la situation géographique et démographique des régions acadiennes des provinces maritimes (les régions qui font partie de l'enquête de 1992 sont encerclées).

Le terme « changement linguistique » est entendu ici au sens naturel et spontané de l'évolution d'une langue. Ce type de changement linguistique se distingue nettement du changement linguistique planifié qui se caracté-



■ Régions à forte majorité francophones (75 % et +)

▨ Régions majoritairement francophones (50 % à 74,9 %)

▩ Régions mixtes (10 % à 49,9 %)

rise par une intervention concertée et qui a pour but, soit de modifier la direction de l'évolution linguistique en cours, soit de renforcer cette évolution.

Méthodologie

Du point de vue méthodologique, le changement linguistique peut être étudié de deux façons : en temps réel, en comparant les résultats de deux enquêtes réalisées à deux moments différents ; ou en temps apparent, à partir d'une seule enquête qui comprend des témoins de différents groupes d'âge.

Les études comparatives, en temps réel, sont encore rares en Acadie. Il existe davantage de descriptions sociolinguistiques, notamment pour les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse (Flikeid, 1989) et de l'Île-du-Prince-Édouard (King, 1989), qui permettent d'entrevoir le changement linguistique, en temps apparent, à travers la variable « âge ». Il y a cependant lieu de mentionner une étude en cours (de Réjeanne LeBlanc) qui a pour objet d'étudier, en temps réel (entre 1960 et 1980), l'évolution du vocabulaire chez les jeunes Acadiens du Nouveau-Brunswick. Les enquêtes ont été réalisées sous la direction de William Mackey (la première enquête a donné lieu à une publication en 1971).

Dans cet article, le changement linguistique est étudié en temps réel, au moyen d'une comparaison entre deux enquêtes réalisées à une cinquantaine d'années d'intervalle. En outre, cet intervalle en temps réel est doublé du facteur « âge » : dans la première enquête, les témoins sont des personnes âgées, alors que l'enquête de 1992 a été menée exclusivement auprès de jeunes témoins (30 ans maximum). Geneviève Massignon, linguiste française du Centre national de la recherche scientifique de France, a effectué la première enquête en 1946-1947 ; les résultats de cette enquête ont été publiés en 1962 dans l'ouvrage *Les Parlers français d'Acadie*. La deuxième enquête a été réalisée au cours de l'hiver 1992, à l'Université de Moncton, sous la direction de Louise Péronnet (avec la collaboration des étudiants d'un séminaire de linguistique).

Le modèle théorique qui a servi à l'étude comparative présentée ici est celui de Claudette Germi et Vincent Lucci (1985). À l'aide d'un questionnaire simple, mais serré, ce modèle permet de mesurer la vitalité des variantes étudiées en les classant en trois catégories principales : variantes de vitalité active, variantes de vitalité passive, et variantes de vitalité nulle. Les variantes de vitalité active sont celles que l'informateur utilise lui-même ; les variantes de vitalité passive sont celles que l'informateur n'utilise pas lui-même, mais qu'il connaît pour les avoir entendues dans son entourage ; et enfin, les variantes de vitalité nulle sont celles que l'informateur ne connaît pas du tout. À partir de cette étude nuancée de la vitalité des variantes, il est facile ensuite de déduire le taux de changement, qui est inversement proportionnel.

Nous avons fait subir quelques modifications au modèle Germin-Lucci qui a été utilisé pour l'enquête acadienne de 1992. La première, la plus importante, concerne le mode de cueillette des données : contrairement à l'enquête française qui a été réalisée au moyen d'un questionnaire écrit, l'enquête acadienne s'est déroulée oralement sous forme d'entrevue entre enquêteur et témoin. La deuxième modification consiste en l'ajout d'une question portant sur les nouvelles variantes, c'est-à-dire les variantes qui sont employées soit en complémentarité ou soit en remplacement des variantes testées lors de la première enquête de Massignon.

Paramètres de l'étude comparative : les termes étudiés

La comparaison ne porte que sur une toute petite partie du vocabulaire acadien se rapportant au thème de la vie affective. Parmi les différents thèmes étudiés par Massignon, la vie affective nous est apparue comme un des domaines les plus stables, les moins touchés par les changements sociaux, ce qui donne une bonne base pour faire une comparaison à travers le temps. Une vingtaine de questions avec les principales variantes-réponses ont été extraites (et adaptées)² de Massignon (chapitre XVIII, p. 657-687) pour faire l'objet de la deuxième enquête.

Dans l'enquête de Massignon, les variantes ont été rigoureusement localisées. Cette indication permet de constater que les acadianismes ne sont pas toujours les mêmes d'une région à l'autre. Certaines variantes ont une aire d'utilisation très large, alors que d'autres sont moins répandues. Il faut donc au départ vérifier les termes propres à chaque région, ce qui complique considérablement la comparaison dans son ensemble. Par exemple, le régionalisme « se déconforter » (au sens de « se décourager ») n'a pas été relevé par Massignon au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Et même si le terme « espérer » (au sens d'« attendre ») est très répandu, c'est plutôt « guetter » (prononcé « djetter ») qui est utilisé, par exemple, à Pubnico. Dans le but de faciliter la comparaison, les questions qui donnaient lieu à une trop grande divergence régionale dans les réponses n'ont pas été retenues pour l'enquête de 1992.

Voici la liste des questions choisies pour l'enquête de 1992, avec à droite les régionalismes traditionnels correspondants (qui ont été vérifiés) :

1. Je suis content de vous voir ⇒ Je suis *fier, bénaise*
2. Je suis de mauvaise humeur ⇒ Je suis *marabout, « contrary »*
3. a) Si l'occasion se présente ⇒ Si ça *adonne*
b) Ça fait mon affaire ⇒ Ça m'*adonne*
c) Ça me va (en parlant d'habits) ⇒ Ça m'*avient*
4. Il ne faut pas s'y fier ⇒ Il n'est pas *fiabile*
5. Être découragé ⇒ Être *déconforté*
6. C'est effrayant ⇒ C'est *épeurant, épeurable*
7. Attendre ⇒ *Espérer, guetter (djetter)*

8. Trouver le temps long ⇒ C'est *ennuyant, tannant*
9. Ça me dégoûte ⇒ Ça me fait *zire, c'est zirable*
10. Qui a de grandes qualités ⇒ *Vaillant, « smart »*
11. Qui est paresseux ⇒ *Faignant*
12. Flâner ⇒ *Bordasser, « friguer », varnousser*
13. Se disputer (en s'obstinant) ⇒ *S'ostiner, se braquer*
14. Qui est vaniteux ⇒ Qui *se croit, qui se « brague »*
15. Qui est effronté ⇒ Qui est *effaré, qui n'est pas bâdré*
16. a) Courir les chemins ⇒ *Courir la galipote, forlaquer*
b) Coureur, coureuse ⇒ *Forlaque, sargaillou(ne), dévergondé(e)*
17. Taquiner ⇒ *Pigouiller, étriver, attiner*
18. Déranger ⇒ *Achaler, bâdrer, tanner*
19. Faire du tapage ⇒ *Faire du train*
20. Réfléchir en s'inquiétant ⇒ *Jongler*

Chaque question était posée comme suit, par exemple pour le premier énoncé : Avez-vous une autre façon de dire « Je suis *content* de vous voir » ? Si le témoin répondait spontanément en utilisant un des termes traditionnels, dans ce cas « fier » et « bénaise », l'étudiant notait cette réponse comme étant une « variante active ». Sinon, une deuxième question était posée, portant directement sur les variantes étudiées, par exemple : « Avez-vous déjà entendu *Je suis fier de vous voir* ou *je suis bénaise de vous voir* ? » Les réponses affirmatives étaient notées comme des « variantes passives ».

Les régions étudiées

Pour ce qui est de l'étendue géographique de la comparaison, le hasard a assez bien fait les choses. Il s'est trouvé que les enquêteurs (les étudiants du séminaire de linguistique) provenaient de régions acadiennes diverses. Dans la mesure du possible, chaque étudiant est allé enquêter dans son milieu d'origine. Les régions acadiennes suivantes ont ainsi pu être couvertes (voir carte ci-dessus) : la région de Pubnico (située dans la pointe sud-est de la Nouvelle-Écosse), la ville de Moncton (située dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick), le nord-ouest, le nord, le nord-est et le sud-est du Nouveau-Brunswick. Une dernière étudiante a réalisé son enquête au Québec (comme enquête témoin).

Les limites de l'enquête de 1992

Premièrement, l'enquête de 1992 ne comprend qu'un petit nombre de témoins : vingt-deux au total, et trois en moyenne par région. L'étude comparative qui s'ensuit doit donc être considérée plutôt comme une pré-enquête ou un sondage. Deuxièmement, les enquêtes ont été réalisées par un grand nombre d'enquêteurs, un par région, sept en tout. Cette variable des enquêteurs multiples a cependant été contrôlée au maximum, par exemple en préparant le questionnaire en commun et en fixant le déroulement de

l'enquête dans les moindres détails. Tout en tenant compte de ces limites, cette étude comparative permet néanmoins d'entrevoir les grandes directions dans le changement linguistique en cours, ce qui peut déjà être une indication utile dans une optique d'aménagement linguistique.

Le taux de changement linguistique

Les résultats de l'enquête comparative de 1992 apparaissent d'abord sous forme de degré de vitalité des régionalismes traditionnels, selon les régions (voir le tableau 1). Cela permet, inversement, de mesurer le recul dans la connaissance et l'emploi des régionalismes traditionnels, toujours selon les régions. Le taux d'abandon des régionalismes traditionnels exprime le taux de changement linguistique.

Tableau 1
Taux de changement linguistique calculé à travers la vitalité
des variantes régionales acadiennes

	variantes actives (utilisées)	variantes passives (entendues)	variantes connues (total)	taux de changement (% inverse)
nord-ouest NB (région)	42 %	16 %	(58 %)	42 %
nord NB (Campbellton)	42 %	29 %	(71 %)	29 %
nord-est NB (Petit-Rocher)	42 %	17 %	(59 %)	41 %
sud-est NB (Memramcook)	34 %	35 %	(69 %)	31 %
Moncton NB	35 %	23 %	(58 %)	42 %
sud-est NE (Pubnico)	65 %	15 %	(80 %)	20 %
enquête témoin (Qc)	9 %	46 %	(55 %)	

Dans les régions acadiennes étudiées, le degré de vitalité des régionalismes traditionnels se situe à 35 % et au-delà, pour ce qui est de la vitalité active (colonne 1 dans le tableau) et à 58 % et au-delà, pour ce qui est de l'ensemble de la vitalité, active ou passive, ce qui comprend toutes les variantes encore connues en 1992 (colonne 3). Une seule région se démarque très fortement des autres, c'est Pubnico en Nouvelle-Écosse, où la vitalité des termes traditionnels acadiens est de beaucoup supérieure aux autres régions (NB), 65 % pour la vitalité active et 80 % pour la vitalité en général (active + passive). Une autre région pose de sérieuses interrogations à ceux qui la connaissent de près, non pas parce qu'elle se démarque des autres, mais au contraire parce qu'elle ne s'en démarque pas autant qu'on l'aurait cru. C'est la région de Moncton, qui a un taux de vitalité linguistique équivalent à celui des autres régions du Nouveau-Brunswick, 35 % en vitalité active et 58 % en vitalité générale, alors qu'on s'attendait à un taux moindre. Il est intéressant de chercher à comprendre ces résultats, qui vont à l'encontre de certaines idées reçues.

Pour ce qui est de Pubnico en Nouvelle-Écosse, on peut tenter d'expliquer le taux élevé de vitalité des termes acadiens propres à cette région, d'une part par l'isolement géographique, et d'autre part par le manque de contact avec les autres régions de langue française, acadiennes ou québécoises. L'importance des contacts interlinguistiques entre ce village et les régions anglaises environnantes ne semble pas influencer la vitalité des régionalismes. Cependant, ce facteur devient déterminant lorsqu'il s'agit des « autres variantes » (voir le tableau 2), qui comptent un fort pourcentage d'emprunts à l'anglais.

Pour ce qui est de la région de Moncton, les résultats surprennent, étant donné le fort pourcentage d'anglophones dans cette ville (environ 65%). L'hypothèse voulait que les Acadiens, à cause de leur situation de minoritaires, soient en voie de perdre l'usage du français traditionnel. Mais on constate, au contraire, que les régionalismes sont maintenus au même taux (58%) que dans les régions du nord-ouest (58%) et du nord-est (59%) du Nouveau-Brunswick. Cette constatation nous permet de formuler une nouvelle hypothèse, à savoir que le parler acadien de Moncton se définit moins par l'abandon des termes régionaux que par un ajout de termes d'emprunts à l'anglais et, surtout, par une plus grande fréquence d'emploi de ces emprunts (mais attention, cette hypothèse sera infirmée en partie dans le tableau 2). Il y a aussi lieu de tenir compte du type d'enquête qui a été utilisé pour la comparaison, une enquête sur questionnaire, qui donne au témoin le temps de réfléchir et, pourquoi pas, de choisir (peut-être de traduire) le terme français, s'il est disponible.

Parmi les termes qui sont encore utilisés aujourd'hui dans la plupart des régions étudiées et par la majorité des témoins, il est possible d'identifier certains types de variantes qui semblent plus propices à durer que d'autres. Il y a d'abord les variantes dont la forme est la même en acadien et en français standard, et dont seul le sens varie. Par exemple, « fier » qui a le sens de « content » en acadien (« je suis fier de te voir ») et « espérer » qui a le sens de « attendre » (« espère-moi, j'arrive »). En deuxième lieu, il y a les variantes qui ne sont pas identiques au français standard, mais qui lui sont apparentées à la fois du point de vue formel et du point de vue sémantique. Il peut exister une différence formelle, mais celle-ci n'empêche pas de faire le lien entre le régionalisme et le terme standard. Par exemple, « fiable » (signifiant « digne de confiance »), formé à partir du verbe « se fier (à quelqu'un) ». Le fait que ces types de variantes offrent une grande résistance au changement laisse supposer que le support formel du français standard joue un rôle important dans le maintien de ces régionalismes.

La direction du changement linguistique

La question de l'enquête de 1992 portant sur les « nouvelles variantes », c'est-à-dire les variantes qui sont différentes de celles de l'enquête de Massignon, fournit de riches renseignements sur la direction du changement

linguistique. En élargissant le champ des réponses à l'ensemble du vocabulaire utilisé aujourd'hui, il est possible d'entrevoir les grandes tendances de l'usage linguistique, selon les régions, en ce qui a trait aux types de variantes qui sont utilisées en remplacement des variantes traditionnelles.

Les variantes recueillies sous ce titre proviennent de deux sources. Ce sont soit les premières réponses fournies par les témoins, quand celles-ci sont différentes des variantes indiquées dans Massignon, soit les réponses à la question précise : « Utilisez-vous d'autres mots ou expressions pour dire la même chose? ». Les variantes ainsi obtenues ont été classées en trois groupes : les variantes appartenant au français standard; les emprunts à l'anglais; et enfin, les autres régionalismes.

Cette dernière classe est plus complexe. Elle comprend plusieurs types de régionalismes : 1) des régionalismes français d'utilisation récente en Acadie, empruntés le plus souvent au Québec (« quétaine », « baveux »), et parfois à la langue familière de France (« dégueulasse », « super »); 2) des néologismes acadiens, souvent créés par suffixation sur des modèles archaïques ou archaisants (« dépendable », « frottou », « fumellou »); 3) et enfin, quelques régionalismes beaucoup moins récents, mais qui n'apparaissent pas dans Massignon, peut-être par censure puisqu'il s'agit souvent d'anciens emprunts intégrés : « ça me soute » (« suit » en anglais); « ça file ben » (« feel » en anglais). Les emprunts à l'anglais auraient pu être inclus dans cette catégorie, mais nous avons préféré les classer à part, ce qui limite la catégorie des « autres régionalismes » aux variantes non standard d'appartenance française. Dans la catégorie des « anglicismes » sont classés les emprunts récents sans distinction quant à leur intégration morphologique ou non (voir Péronnet, 1989), par exemple « trust-able » au sens de « quelqu'un à qui on peut se fier » et « depress » au sens de « découragé ».

Tableau 2
Autres variantes

	régionalismes		FS
	récents	anglicismes	
nord-ouest NB	30 %	20 %	50 %
nord NB	20 %	35 %	45 %
nord-est NB	40 %	25 %	35 %
sud-est NB	24 %	36 %	40 %
Moncton	21 %	17 %	62 %
sud-est NÉ (Pubnico)	24 %	38 %	38 %

On constate, d'après le tableau 2, que parmi les variantes nouvelles (qui remplacent les variantes traditionnelles relevées par Massignon, 1962), ce sont les variantes du français standard qui dominent le plus souvent, avec

un taux de 45 % en moyenne. C'est le cas dans toutes les régions, sauf pour le nord-est du Nouveau-Brunswick où le taux des « autres régionalismes » est plus élevé (40 %) que celui des deux autres catégories de variantes. À Pubnico, le taux d'emprunts est égal au taux de variantes standard (38 %). Dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick, l'écart est mince (seulement 4 %) entre le taux d'anglicismes (36 %) et le taux de variantes standard (40 %). Contre toute attente, c'est à Moncton que le taux de variantes du français standard est le plus élevé (62 %). L'écart entre Moncton et les autres régions est étonnamment grand, non seulement pour cette catégorie de variantes, mais aussi pour la catégorie des anglicismes, où cette fois la surprise est à son comble, devant un taux très bas (17 %), le plus bas, et de beaucoup, de toutes les régions étudiées.

Les principales tendances qui apparaissent dans le tableau 2 s'expliquent facilement. Premièrement, que la tendance générale du changement linguistique en Acadie aille dans le sens du français standard, cela entre tout à fait dans la logique de l'évolution sociale actuelle, où les modèles de prestige sont davantage à la portée de tous à travers l'éducation, les médias, etc. Deuxièmement, que cette tendance à la standardisation soit très fortement concurrencée par une tendance contraire, l'anglicisation, cela va de soi puisqu'il y a une forte prédominance de la langue anglaise dans l'Acadie en général et dans certaines régions en particulier. Par exemple, on comprend que ce soit à Pubnico que le taux d'anglicisation soit le plus élevé. En plus de connaître un important contact avec l'anglais, cette région se trouve très isolée géographiquement par rapport aux autres régions.

Le cas de Moncton est plus difficile à expliquer, avec son taux extraordinairement élevé de variantes standard (62 %) et son taux particulièrement bas d'anglicismes (17 %). Pour une ville à prédominance anglaise (65 %), ces chiffres sont pour le moins étonnants. Dans un premier temps, deux facteurs semblent pouvoir être invoqués, celui de l'insécurité linguistique et celui du type d'enquête. Il y aurait un lien étroit entre ces deux facteurs, qui agirait comme suit : le temps de réflexion que permet l'enquête par questionnaire permettrait au sentiment d'insécurité linguistique de se manifester. Ainsi, le témoin qui se perçoit comme étant affecté par l'anglicisation développerait une sorte d'auto-censure, qui le pousserait à choisir les termes appris du français standard plutôt que les termes anglais, quel que soit le niveau de disponibilité de ces derniers. Il faudrait, bien entendu, vérifier cette explication, notamment en étudiant de plus près le degré d'insécurité linguistique des différentes régions acadiennes³.

Étant donné le faible échantillonnage de l'enquête, il serait imprudent de chercher à expliquer davantage les écarts entre les régions observées dans le tableau 2. Dans les circonstances, la source de variation pourrait être parfois individuelle plutôt que régionale. Pour faire la part des choses, il faudrait renforcer la représentativité des régions, en augmentant l'échantillonnage.

Conclusion

L'étude comparative qui a été effectuée à partir de l'enquête de Massignon de 1946-1947 et d'une deuxième enquête partielle réalisée en 1992 permet, sinon de tirer des conclusions, du moins de formuler quelques hypothèses sur le changement linguistique en Acadie. Une première hypothèse porte sur le phénomène même du changement linguistique en Acadie (dans les six régions étudiées) à savoir son existence et son importance. Une deuxième hypothèse vient préciser et nuancer la direction du changement.

Premièrement, l'étude de la vitalité linguistique des variantes traditionnelles a pu confirmer que la langue est effectivement en cours de changement en ce moment en Acadie (tableau 1). Le taux de changement est en moyenne de 35 % pour les six régions étudiées. Les régions qui résistent davantage au changement sont celles où le facteur d'isolement est le plus grand, par exemple Pubnico.

Deuxièmement, l'étude des variantes non traditionnelles, qui apparaissent sous le titre « nouvelles variantes » (tableau 2), indique la direction du changement. Trois grandes tendances ont été identifiées : un mouvement vers le français standard, un autre vers l'anglais et un troisième vers l'utilisation de nouveaux régionalismes, soit de création, soit d'emprunt aux autres régions de langue française. Le mouvement vers le français standard est la tendance dominante dans la majorité des régions étudiées, dans une proportion de 45 % en moyenne. À Pubnico, le mouvement vers l'anglais est exactement de même force que celui vers le français standard. Dans toutes les régions cependant, les anglicismes et les nouveaux régionalismes font une forte concurrence aux variantes standard. Moncton est une exception, avec un très fort pourcentage de variantes standard et un faible pourcentage d'anglicismes. Parmi les facteurs pouvant expliquer les données du tableau 2, l'insécurité linguistique semble jouer un rôle important parallèlement à la situation de contact interlinguistique.

Plutôt que des conclusions fermes, ce sont donc là avant tout des indications pouvant déboucher sur de nouvelles pistes de recherche, sous la forme d'hypothèses ou tout simplement d'interrogations, que cette étude comparative apporte comme contribution à l'analyse de la question du changement linguistique en Acadie.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, Roger (1990) : *Le Déclin d'une culture : francophonie hors Québec de 1980 à 1989* (livre 1); *Le Choc des nombres de 1951 à 1986* (livre 2), Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.

BOUDREAU, Annette et Lise DUBOIS (1991) : « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », dans *Bulletin de l'ACLA*, vol. 13.

DALLAIRE, Louise et Réjean LACHAPPELLE (1990) : *Profils démographiques des communautés minoritaires de langue officielle*, Ottawa, Secrétariat d'État.

FLIKEID, Karin (1989) : « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans *Le Fran-*

çais canadien parlé hors Québec, éd. Mougeon et Beniak, Québec, PUL.

GERMI, Claudette et Vincent LUCCI (1985) : *Mots de Gap*, Grenoble, Les Presses de l'Université de Grenoble.

KING, Ruth et Robert RYAN (1989) : « La phonologie des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard », dans *Le Français canadien parlé hors Québec*, éd. Mougeon et Beniak, Québec, PUL.

MACKEY, William (1971) : *Le Vocabulaire disponible du français : le vocabulaire concret usuel des enfants français et acadiens* (tome 1); *Le Vocabulaire disponible des enfants acadiens* (tome 2), Montréal, Didier.

MASSIGNON, Geneviève (1962) : *Les Parlers français d'Acadie* (2 tomes), Paris, Klincksieck.

PÉRONNET, Louise (1989) : « Analyse des emprunts dans un corpus acadien », dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, n° 2.

POIRIER, Pascal (1977) : *Glossaire acadien*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 5 fascicules.

ROY, Muriel K. (1980) : « Peuplement et croissance démographique en Acadie », dans *Les Acadiens des Maritimes*, éd. Jean Daigle, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton.

NOTES

1. Le lecteur intéressé trouvera dans la bibliographie ci-dessus d'autres références, surtout démographiques, sur l'Acadie. Voir surtout Bernard (1989), Roy (1980) Dallaire et Lachapelle (1990).

2. Les questions ont été réorganisées. De plus, certaines

variantes ont été ajoutées, notamment certains anglicismes très fréquemment attestés, qui semblent avoir été volontairement écartés par Massignon, par exemple « contrary », « smart ». Il nous a paru important de les réintroduire pour représenter le

plus objectivement possible la réalité linguistique.

3. Une étude sur le sujet est actuellement en cours à l'Université de Moncton (voir les premiers résultats dans Boudreau et Dubois, 1991).